

Mise en place d'une démarche de prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes

Le harcèlement en entreprise, qu'il soit d'ordre moral ou sexuel, est à considérer comme une violence au travail et, à ce titre, doit être traité dans le cadre des RPS (risques psychosociaux).

Public concerné

Référents harcèlement sexuel*, membres du CSHCT/ du CSE, acteur RH, responsable HSE...

**Le référent CSE en matière de prévention du harcèlement sexuel créé par loi du 5 septembre 2018 doit être désigné par le comité social et économique*

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Modalités pratiques

Le groupe ne pourra excéder 12 participants.

Le formateur met l'accent sur une pédagogie active et participative fondée sur le travail collectif et les échanges. L'apport de notions théoriques (sous forme d'exposés vidéo projetés) est étayé de situations pratiques.

Un support synthétisant les thèmes développés est remis aux participants.

Le formateur

La formation sera animée par Sophie Morin, psychologue du travail, psychothérapeute et IPRP (intervenante en prévention des risques psychosociaux), formatrice depuis 2009.

Objectifs de la formation

- ☞ Reconnaître les situations de harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- ☞ Comprendre les conséquences du harcèlement sexuel
- ☞ Connaître les obligations de chacun dans l'entreprise
- ☞ Savoir comment écouter et réagir
- ☞ Réfléchir concrètement à la démarche de prévention à mettre en place au sein de son entreprise

Durée de la formation

1 journée de 7 heures

Modalités d'évaluation

Les stagiaires signeront une feuille d'émargement.

La validation des acquis sera faite tout au long de la formation, par un contrôle continu sur des exercices pratiques individuels et collectifs.

A l'issue de cette formation, les participants se verront délivrer une attestation de présence et de fin de formation validant les acquis.

L'évaluation de la satisfaction quant à la formation sera réalisée par les stagiaires en fin de formation.

Programme de la formation

Le cadre juridique du harcèlement sexuel au travail

- ☞ De quoi parle-t-on ? définitions et cadre légal

Réagir

- ☞ Les différents enjeux (dont les obligations légales)
- ☞ Détecter et identifier : les signes d'alerte (conséquences physiques, psychologiques, comportementales)
- ☞ Le rôle des différents acteurs (dont le rôle du référent CSE « lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes »)
- ☞ Accueillir la parole avec bienveillance et neutralité
- ☞ Enquêter : Recueillir les faits, les preuves
- ☞ Prendre les mesures adaptées (sanctions, mesures organisationnelles...)
- ☞ Prendre en charge la victime
 - ⇒ *S'entraîner à partir de cas pratiques*

Prévenir

- ☞ Les mesures règlementaires : affichage, règlement intérieur, document unique d'évaluation des risques professionnels
- ☞ Les outils de communication
 - ⇒ *Réfléchir concrètement aux pistes d'action possibles au sein de l'entreprise*

Montant de la formation

Le tarif d'une journée de formation est de **1190 € nets de taxe***

**exonération de TVA au titre de l'article 261-4-4°-a du CGI pour la partie formation*

VOTRE INTERVENANTE



Sophie MORIN- Consultante/ formatrice

Sophie Morin, biologiste de formation, a débuté sa carrière dans l'industrie pharmaceutique. Passionnée par les rapports humains, elle est devenue psychologue du travail/psychothérapeute et s'est spécialisée dans la Santé au Travail. Elle intervient en conseils en entreprise, en formation et en accompagnement de salariés en difficultés.

Courriel : sophiemorinconseils@gmail.com

Domaines de compétences

- Diagnostic et mise en place de démarche de **prévention des RPS**- Animation de groupes de travail sur la prévention des RPS - *Conventionnement régional CARSAT - Habilitation IPRP (intervenante en prévention des risques professionnels)*
- **Formations** sur la Santé et Sécurité au Travail- *Habilitation nationale INRS et régionale CARSAT pour les formations de sensibilisation aux RPS. Habilitation DIRECCTE pour la formation initiale des membres du CHSCT.*
- **Accompagnement individuel de salariés** (bilan de compétences et suivi thérapeutique)

Diplômes

2014 : **DIU** Thérapie Comportementale et Cognitive (TCC), Université Lyon I

2010 : **M2 de psychologie du travail** « Management des relations humaines », Université de Bourgogne. Dijon.

2008 : **CAFAT 2**, Analyse transactionnelle

1990 : **Master en management**, EDHEC/ISA

1987 : **D.E.A de Biochimie**, Sciences de la Vie et de la Santé, Université de Lille I.

Parcours professionnel

- **Depuis Octobre 2010, gérante de la société Sophie Morin Conseils** : interventions en entreprise et formations sur le thème de la Santé et Sécurité au Travail
- **Depuis 2013 : Intervenante vacataire** à l'Université de Bourgogne pour le M2 pro QESIS et au CNFPT (Centre National de Formation de la Fonction Publique)
- **De Janvier 2013 à Aout 2017 : consultante RH chez GB Carrière/Right Management Dijon** : réalisation de bilans de compétences FONGECIF
- **Avril 2010-Novembre 2011 : Responsable du projet sur les risques psychosociaux**, usines JTEKT Dijon et St Etienne
- **2001-2009 : Déléguée Hospitalière en Oncologie**. Laboratoire Schering-Plough.
- **1990- 2000 : Attachée de Recherche Scientifique**. Schering-Plough.
- **1987- 1989 : Recherche Fondamentale en Oncologie Moléculaire** dans le cadre d'une thèse de doctorat en Sciences. Institut Pasteur de Lille.

Ouvrages et communications

Auteur de « *Vivre mieux au Travail : s'affirmer et réguler ses émotions* » paru chez Odile Jacob en 2017

Communication sur « *Gestion du stress professionnel* » au Congrès JRTCC, mai 2017

Quelques noms parmi les entreprises et organisations qui nous font confiance :

